

DIAMORON

(export du DFSM au 16/05/2026 à 16:43)

[1] DIAMORON Médecine - Pharmacopée

nom masc.

Étymologie FEW VI-3, 157b morum

Définition

Électuaire à base de mures, qui soigne notamment les maladies de la bouche et de la gorge.

Notes

- Note encyclopédique

L'élément « dia » correspond à la préposition grecque « dia », signifiant notamment « fait de », cf. Dictionary of Medieval Latin from British sources, s.v. dia (via Database of Latin Dictionaries, Brepols) ; on joint cet élément « à des noms de substances médicamenteuses pour dénommer des médicaments composés dont ces substances font la base." (La chirurgie de Maître Henri de Mondeville, éd. E. Nicaise, 1893, p. 360 n. 1). [A. Sanchez , M. Goyens]

Citations

- Contra l'aposteme de la gorge et contra la lueete chaete et meismes autres maladies de la boche vaut cist laituaies que l'en clame diamoron qui receit mores.
Anon. [Matthaeus Platearius], *Livre des simples medecines, 2nde moitié du XIIIe s., p. 137.*
- Diamoron vaut a totes dolors de palais et de goitron.
Anon. [Nicolas de Salerne], *Antidotaire Nicholas 1, ca 1290, XIVE s.,*